Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0190

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 22 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 80 Procurations : 8

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , Mme BENECH Laurence , Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , Mme PADERNO PRIGENT Aline (suppléante de M. BERTRAND Régis), Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CANÉVET Fabien , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , Mme FOURNIS-BEYOU Aurore , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , Mme PONTAILLER Catherine , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme DRONIOU Marie-Louise à M. LAYUS Michel, M. EVEN Jean-Louis à Mme FERRIER Florence, M. FROGER Jérôme à Mme CLOAREC Anne-Laure, M. LAURENT Éric à M. EGAULT Gervais, Mme LOGNONÉ Jamila à M. CAMUS Sylvain, Mme MOLLE Anabelle à M. KERGOAT Yann, Mme NICOLAS Sonya à Mme GENÉTAY Stéphanie, M. ROBERT Éric à M. SEUREAU Cédric

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, M. LE BRIAND Gilbert

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

VIGIPOL - Rapport d'activité 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

Exposé des motifs

Le Syndicat mixte VIGIPOL a été créé pour rassembler les communes victimes de la marée noire de l'Amoco Cadiz afin de faire reconnaître la responsabilité du pollueur et obtenir une juste réparation des dommages. Fort de plus de 45 années d'expérience, Vigipol défend les intérêts des collectivités littorales face aux risques issus du transport maritime. Il met son expertise à leur disposition, tant avant, pendant, qu'après une pollution en leur fournissant des solutions adaptées, établies en concertation avec les autres acteurs.

Lannion-Trégor Communauté est membre du syndicat mixte VIGIPOL depuis 2020, suite à la modification des statuts du syndicat permettant aux EPCI d'adhérer.

VIGIPOL a transmis son rapport d'activités 2025.

VU Le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-39 et L. 5711-1 ;

VU Le rapport annuel d'activité 2025 transmis par VIGIPOL ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ (Par 87 pour et 1 non votant)

DECIDE DE :

PRENDRE ACTE Du rapport d'activités de VIGIPOL pour l'année 2025, annexé à la présente délibération tel que joint en annexe à la présente.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

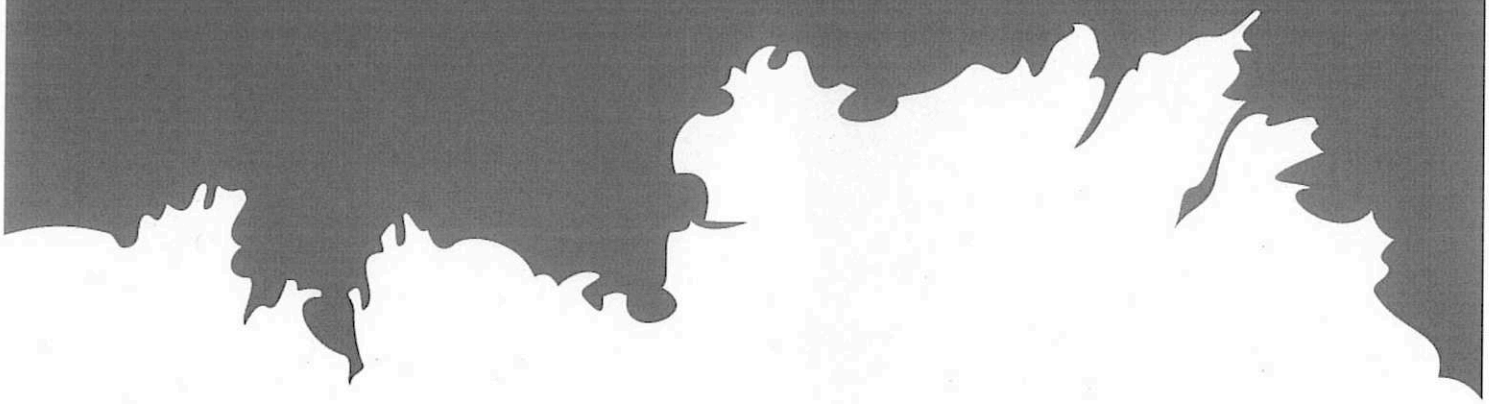
Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : – 2 OCT. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : – 2 OCT. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ



ANNÉE 2025

vig_pol

- MARS 2026 -

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT

2025 en chiffres.....p.3

QUI SOMMES-NOUS ?...p.4

GOUVERNANCE.....p.5

FONCTIONNEMENT.....p.6

ANALYSER.....p.7

SENSIBILISER.....p.9

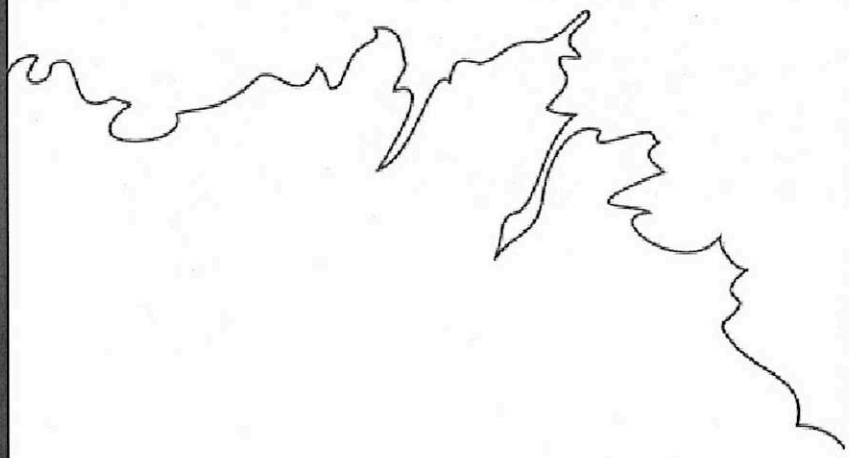
SE PRÉPARER.....p.11

INTERVENIR.....p.13

FÉDÉRER.....p.15

DÉFENDRE.....p.17

MÉCÉNAT.....p.18



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

EDITO



En 2025, Vigipol a célébré 45 ans d'engagement au service des collectivités littorales. Cet anniversaire a été l'occasion de rappeler la force du collectif et la pertinence d'une action ancrée dans la durée. Avec neuf nouvelles collectivités adhérentes, de nombreux partenariats consolidés et plus de mille personnes sensibilisées, notre réseau poursuit sa croissance et renforce son efficacité.

Les risques évoluent, et notre vigilance demeure entière. Batteries, propulsion maritime, éolien en mer ou pollution diffuse : chaque mutation exige préparation et adaptation. En accompagnant élus et agents dans la prévention et la gestion des pollutions, Vigipol réaffirme son rôle de soutien et d'expertise auprès des territoires.

Forts des acquis de 2025, nous abordons 2026 avec confiance et détermination, toujours guidés par la même ambition : protéger durablement nos littoraux.

Erven Léon
Président de Vigipol
Maire de Perros-Guirec

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

2025 EN CHIFFRES

10
nouvelles collectivités adhérentes

+ 1 100
personnes sensibilisées au risque de pollution maritime

175
signalements reçus et traités

82
élus et agents préparés pour mieux gérer le risque de pollution maritime

1
nouveau partenaire

374
personnes supplémentaires suivent l'action de Vigipol sur ses réseaux sociaux et sa newsletter

7
nouvelles publications

167 adhérents

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

QUI SOMMES-NOUS ?



Vigipol est **un syndicat mixte** créé à la suite du naufrage de l'*Amoco Cadiz* en 1978 pour **rassembler les communes victimes** de la marée noire afin de faire reconnaître la responsabilité du pollueur et obtenir une juste réparation des dommages.

Ce combat victorieux et fédérateur a démontré l'intérêt pour les collectivités littorales, premières concernées en cas de pollution, d'agir et de parler d'une seule voix au-delà des clivages politiques.

En 2000, suite au naufrage de l'*Erika*, l'objet du syndicat mixte est élargi à **l'ensemble des pollutions maritimes**.

Notre mission

En fédérant l'action de ses membres et en intervenant à leurs côtés, Vigipol contribue à :

+ la **prévention des pollutions**
+ la **protection du littoral**
+ la **préservation et la conservation du milieu marin**.

Fort de **plus de 45 années d'expérience**, Vigipol défend aujourd'hui les intérêts des collectivités littorales face aux risques issus du transport maritime et les aide à se préparer à gérer les pollutions. Il met son expertise à leur disposition tant avant, pendant qu'après une pollution en leur fournissant des solutions adaptées, établies en concertation avec les autres acteurs.

ANALYSER
+ Les accidents et pollutions en mer et sur les côtes
+ La vulnérabilité et les besoins des territoires
+ Les enjeux des activités humaines en mer

SENSIBILISER
+ Connaître les bons réflexes
+ Instaurer une culture du risque
+ Rester vigilants

SE PRÉPARER
+ (In)former les acteurs du littoral
+ Adapter les procédures de gestion de crise
+ Entretenir la vigilance (formations, exercices)

INTERVENIR
+ Diffuser l'alerte aux collectivités et acteurs clés
+ Conseiller pour gérer au mieux
+ Rechercher l'origine et négocier avec le pollueur

FÉDÉRER
+ Agir collectivement
+ Mutualiser les décisions, les frais et les expériences
+ Servir d'interface avec les services de l'État

DÉFENDRE
+ Aider à obtenir une indemnisation
+ Ester en justice pour faire condamner le pollueur
+ Coordonner les actions en justice

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

GOUVERNANCE



Erven Léon
Président de Vigipol
Maire de Perros-Guirec (22)

Le bureau syndical



Gaël Le Meur
VP Bretagne
Région Bretagne



Laurence Querrien
VP Ille-et-Vilaine
Cancale



Ronan Juhel
VP Morbihan
Sauzon



Xavier Hamon
VP Finistère
Brest



Yvan Taillebois
VP Manche
CD 50



Alain Lavacherie
Saint-Philibert



Christelle Levy
Lamballe Armor



Gaëlle Mestries
CD 35



Jean-Louis Buannic
CC Pays Bigouden Sud



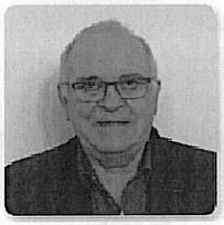
Jean-Marc Puchois
CD 29



Jean-Michel Abarnou
Locmaria-Plouzané



Jean-Yves Briant
Carantec



Loïc Raoul
Pordic

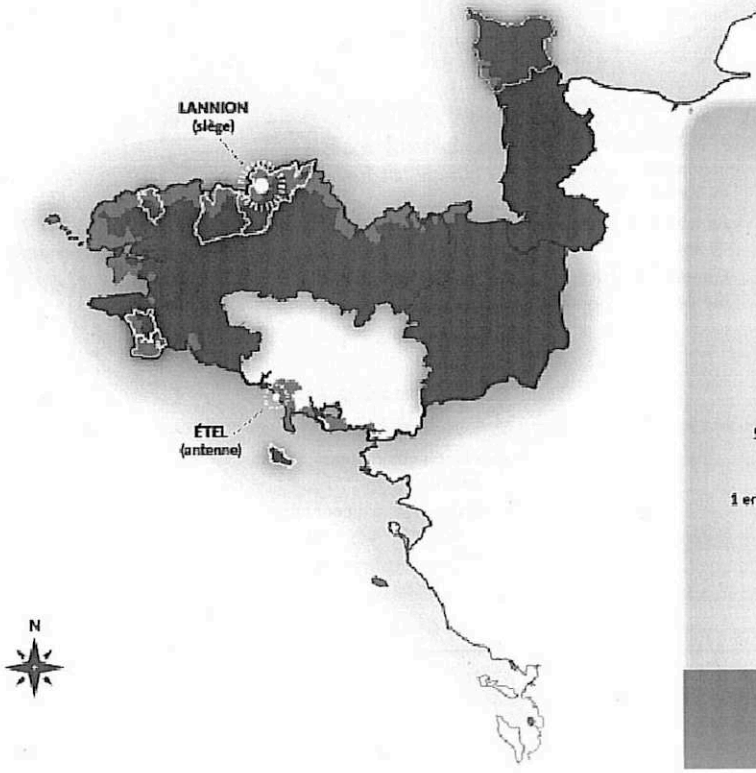


Pierre-Alexis Blévin
Pléneuf-Val-André



Solenn Meslay
CD 22

La carte des adhérents



VIGIPOL
RASSEMBLE AUJOURD'HUI

167
COLLECTIVITÉS

155 COMMUNES
72 en Finistère,
50 en Côtes d'Armor,
21 en Morbihan,
6 en Manche,
4 en Ille-et-Vilaine,
1 en Charente-Maritime,
1 en Vendée

7 EPCI
4 en Finistère,
1 en Côtes d'Armor
1 en Morbihan
1 en Manche

4 DÉPARTEMENTS
les Côtes d'Armor,
le Finistère,
l'Ille-et-Vilaine,
la Manche

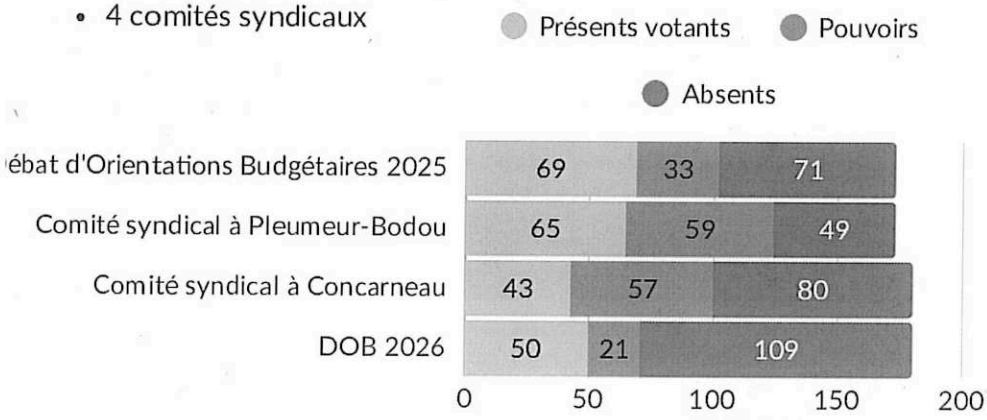
1 RÉGION
la Bretagne

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

FONCTIONNEMENT

Les instances

- 5 bureaux syndicaux
- 4 comités syndicaux



Résultats d'exercice 2025

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement 2025	418 031,22 €	453 688,40 €	**35 657,18 €**
Section d'investissement 2025	1 370,40 €	3 227,87 €	**1 857,47 €**
Total	**419 401,62 €**	**456 916,27 €**	**37 514,65 €**

Le compte financier unique 2025 a été approuvé par le Comité syndical du 21 février 2026.

L'équipe du syndicat mixte

LANNION (22)
Sophie Bahé, Directrice
Julie Billy, Chargée de mission "Préparation & Gestion de crise"
Laëtitia Tanguy, Assistante administrative

ETEL (56)
Julie Moëllo, Chargée de mission "Préparation & Gestion de crise"
Laurine Lebrun, Juriste maritime

32 délibérations

- 27 en comité syndical
- 5 en bureau syndical et 4 par le Président dans le cadre de leurs délégations de pouvoirs

ESPACE RÉSERVÉ

- Accessible depuis le site internet de Vigipol
- 2ème webinaire de présentation des outils disponibles en ligne

Contribution des membres :
325 301,93 €

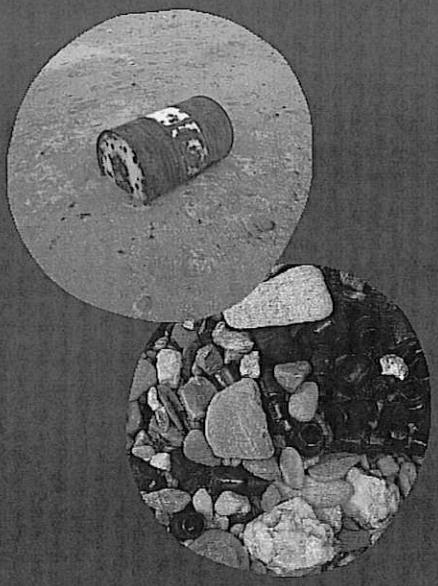
Région Bretagne : 38 050 €
Départements : 76 100 €
EPCI : 22 880 €
Communes : 188 271,93 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

ANALYSER

VEILLE

Pour bien se préparer, encore faut-il savoir à quoi se préparer aujourd'hui et demain. Les risques évoluent en même temps que les activités humaines en mer se transforment. Pour cela, Vigipol assure une veille des accidents et pollutions survenus dans le monde et collecte les signalements de pollution.



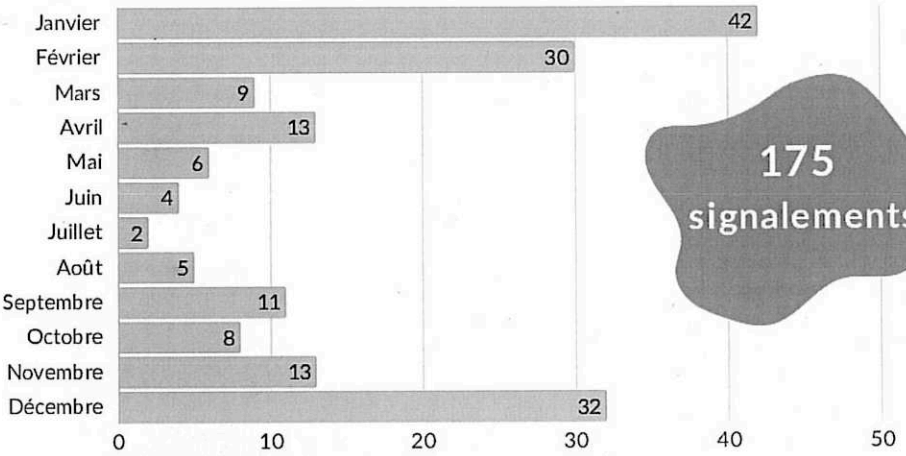
Veille 24/7

Vigipol assure une veille 24h/24 pour conseiller toute personne en cas d'arrivage à la côte

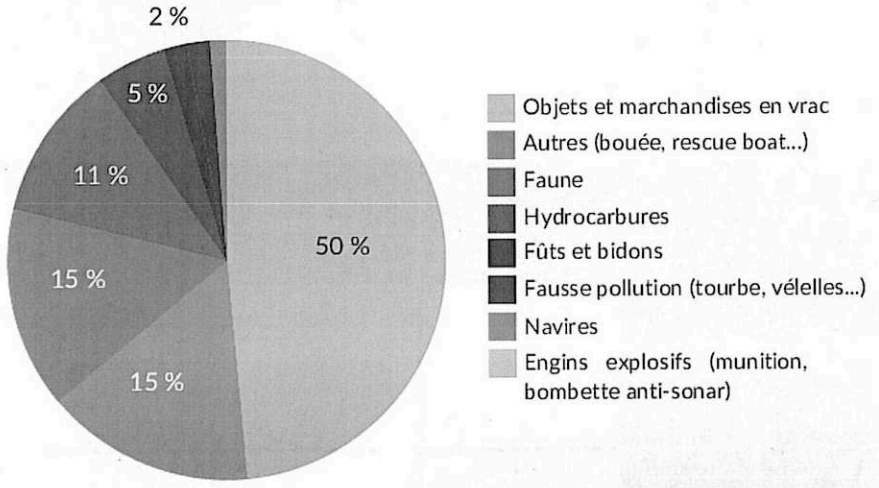
02 96 15 84 90

pollution@vigipol.org

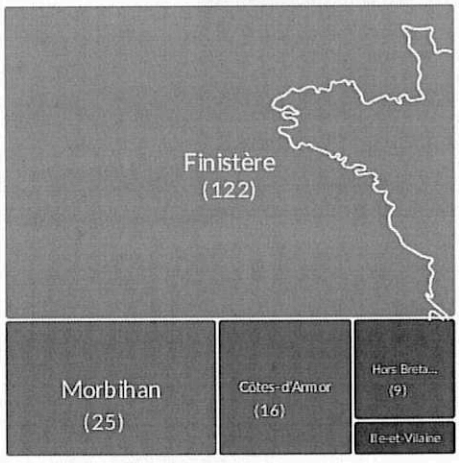
Bilan des signalements



175 signalements



Pour plus d'informations consulter le Bilan des signalements 2025 sur www.vigipol.org



Bilan de la revue de presse

294 articles analysés



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

En 2025, le Pool Experts s'est réuni 2 fois pour :

- une présentation de Philippe Janvier, Directeur de projet transition écologique du transport au Cerema sur le fonctionnement et son expérience à l'Organisation Maritime Internationale (OMI)
- une visite du Seamen's Club de Brest, un lieu d'accueil des gens de mer nécessaire à leur bien être et une après-midi de travail avec le Cedre sur l'analyse des accidents.

Le Pool Experts a également accueilli une nouvelle membre en son sein, Marie Goarin, Preparedeness Solutions Advisor à l'OSRL basé au Royaume-Uni, qui a une formation en biologie marine.

Un éclairage technique a été apporté sur le projet de réduction de la portée du phare du Créac'h, à Ouessant. Porté par la DIRM NAMO, cette modification liée au retrait du mercure ferait passer la portée de 30 à 19 milles nautiques et entraînerait son déclassement au profit du Stiff. À l'unanimité, il a été souligné la nécessité de préserver sa portée et son statut de phare d'atterrage, essentiels à la sécurité maritime dans cette zone de fort trafic. Ils ont également alerté sur la perte patrimoniale et le signal négatif après d'autres réductions déjà opérées. Leur avis a permis à Vigipol de soutenir la commune d'Ouessant et d'alerter sur cet enjeu majeur pour la mer d'Iroise et le littoral breton.

Une Fiche Accidents & Pollutions a été réalisée sur une collision maritime majeure qui a eu lieu au large du Royaume-Uni le 10 mars 2025 entre le porte-conteneurs *Solong* et le pétrolier *Stena Immaculate*. L'accident, dont les causes restent supposées à ce jour, a entraîné une explosion suivie d'un incendie sur les deux navires, causant la mort d'un membre d'équipage et 37 blessés. Une brèche sur la coque du pétrolier a provoqué le déversement de 17 515 barils de kérozène Jet-A1 en mer, ainsi que la perte de cinq conteneurs contenant notamment des granulés plastiques industriels nécessitant des opérations à terre.

Analyse juridique

Dans le cadre de son partenariat avec l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL), Vigipol a été sollicité pour apporter son expertise technique et opérationnelle en vue de l'audition de cette dernière à l'Assemblée nationale sur les microplastiques et les granulés plastiques industriels (GPI). Nos retours d'expérience et observations ont ainsi pu alimenter le discours de l'ANEL sur la "Proposition de résolution européenne sur la prévention des pertes de granulés plastiques", permettant ainsi de renforcer la portée du plaidoyer porté conjointement auprès des décideurs et de contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux de pollution maritime.

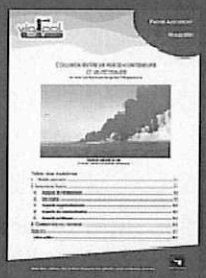
ANALYSES

Vigipol réalise des analyses techniques des accidents et pollutions maritimes avec les membres de son Pool Experts pour tirer les enseignements, informer les acteurs concernés, adapter la préparation des collectivités et faire évoluer la réglementation.



Pool Experts
2 réunions
1 fiche accident
1 nouveau membre

Fiche Accidents & Pollutions

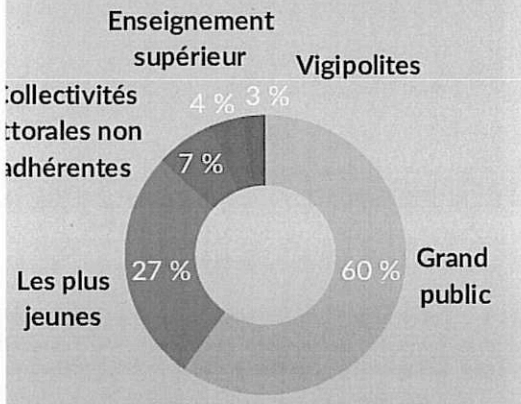


Animation du Pool Experts et rédaction des Fiches Accidents réalisés avec le soutien financier de la Région Bretagne

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

SENSIBILISER

Le plus grand risque serait de croire que le risque n'existe plus. Instaurer une culture du risque en impliquant élus, population et autres acteurs du littoral reste le meilleur moyen de rester vigilants et de connaître les bons réflexes.



Chiffres clés

- **1 catalogue des actions** que propose Vigipol
- **24 actions de sensibilisation réalisées** (stands, animations, intervention, etc.)
- **1 123 personnes** ont pu être sensibilisées au risque de pollution maritime en 2025

Région Bretagne
Avec le soutien financier de la Région Bretagne

- Actions de sensibilisation réalisées -



« De la maternelle à l'université »



« Du grand public aux collectivités littorales non adhérentes »

- Évènements organisés pour les 45 ans de Vigipol -

Pour marquer son anniversaire, le syndicat mixte a organisé **trois événements en Bretagne :**

- Une projection de la série-documentaire « *Contre vents et marée noire* » à Ploudalmézeau (29)
- Un colloque "*45 ans de protection du littoral : quelles menaces pour demain ?*" à Perros-Guirec (22)
- Une conférence grand public avec la SNSM des Côtes d'Armor à Perros-Guirec (22)



Les chiffres clés

+175 personnes réunies

15 intervenants

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

Réseau des **Vigipolites**

Qui rassemble-t-il ? Toute personne susceptible de constater des pollutions maritimes sur le littoral.

Professionnels qui travaillent sur le littoral
- Collectivités territoriales
- Professionnels de la mer
- Gestionnaire de l'environnement

Particuliers et associations qui fréquentent le littoral
- Grand public
- Associations de protection de l'environnement...

Rencontres annuelles #3

Ces rencontres ont pour but de renforcer la dynamique du réseau, partager des expériences de terrain et mobiliser de nouveaux acteurs autour de la veille environnementale. En 2025, **deux rendez-vous** ont été organisés :

- **Gâvres** (56), au Tiers-Lieu Maison Glaz en partenariat avec SOS Faune Sauvage Bretagne et l'association Les Mains dans le Sable.
- **Pleubian** (22) à la maison du Sillon de Talbert en partenariat avec France Nature Environnement Bretagne et la Réserve naturelle du Sillon de Talbert.

Au total, **31 participants** ont répondu présents : élus locaux, gardes du littoral, agents de collectivités, bénévoles d'associations et citoyens engagés

Ces rencontres ont reçu le label Année de la Mer – La Mer en Commun, décerné par le Secrétariat général de la Mer. Elles s'inscrivent ainsi pleinement dans la dynamique nationale de valorisation des actions en faveur de la préservation du milieu marin en 2024-2025.



Lettre **d'infos**

Il est essentiel de ne pas baisser la garde face au risque de pollution maritime.

Avec le réseau des Vigipolites, chacun peut être acteur de la préservation de nos littoraux en alertant rapidement d'une pollution ou d'un arrivage anormal sur les côtes !

La lettre d'infos du réseau permet de donner les prochains rendez-vous, décrire un arrivage insolite, découvrir des nouveaux outils (site webs, etc), mettre en exergue un « Vigi-geste » et surtout rappeler les numéros utiles.

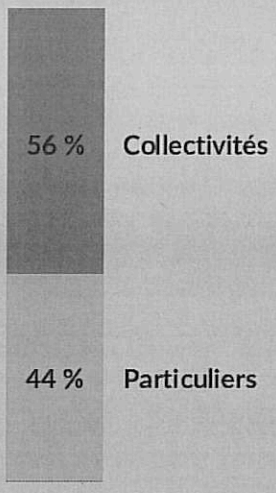
Plus d'infos à vigipolites@vigipol.org

Un réseau d'observateurs : pour quoi faire ?

1 - Visée opérationnelle
- Alerter sur les pollutions en cours
- Diffuser des procédures et outils
- Former et informer pour éviter les prises de risque

2 - Recherche
- Connaître la réalité des arrivages et le risque réel
- Alimenter l'Observatoire des pollutions maritimes
- Analyser les arrivages constatés

3 - Sensibilisation
- Partager les expériences
- Démystifier les idées fausses
- Conduire des actions de sensibilisation



Chiffres clés

- **Près de 300 vigipolites**
- **2 rencontres annuelles**
- **1 Lettre d'infos**

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

SE PRÉPARER

Une crise restera toujours une crise à gérer. Mais beaucoup de choses peuvent être anticipées pour limiter les conséquences dommageables pour le territoire.



Chiffres clés

- **4 ateliers** « Se préparer pour mieux gérer »
- **2 formations** au profit des adhérents



Ateliers #2 "Se préparer pour mieux gérer"

En 2025, Vigipol a organisé pour la deuxième année consécutive, **quatre ateliers** réservés aux adhérents pour renforcer leurs capacités à réagir efficacement face à une pollution maritime et mieux comprendre les services rendus par le syndicat mixte. Ces ateliers ont eu lieu à Binic-Etables-sur-Mer (22), à Brest (29), à Barneville-Carteret (50) et à Erdeven (56) réunissant **36 participants** (23 élus et 13 agents). Ils étaient centrés sur le thème de la « ***Conduite des opérations de lutte*** » : prise de décision, stratégie de lutte et mobilisation des moyens, organisation et gestion des chantiers de nettoyage, communication.
À travers l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation, les participants ont pu échanger sur leurs expériences, leur fonctionnement et découvrir les outils opérationnels mis à leur disposition par Vigipol. Une nouvelle session de ces ateliers sera organisée en 2026 autour du thème « ***Gérer le retour à la normale*** ».

Formation au profit des adhérents

Pour la première année, Vigipol a organisé **deux formations** au profit de ses adhérents délivrées par des experts reconnus au niveau national dans leur domaine de compétence.
Comme toutes les collectivités peuvent être amenées un jour à devoir gérer une crise (pollution maritime échouée sur son littoral, épidémie, inondation, conflits, etc.), il a été proposé en juin une première formation sur la communication de crise. Car, pour faciliter la gestion de la crise et limiter au maximum les conséquences négatives, il est important d'anticiper ce qui peut l'être comme la stratégie de communication de crise. **Délivrée par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)**, cette journée a réuni 6 agents et 3 élus.
La seconde formation s'est déroulée en octobre au **Cedre** sur le thème de la « Lutte antipollution en zone portuaire ». La matinée était consacrée à la consolidation des connaissances (risques, responsabilités, principes et modalités pratiques d'intervention, missions du Cedre et de Vigipol, outils à disposition des collectivités) et l'après-midi à l'expérimentation des techniques de lutte sur leur plateau technique. Les 22 participants ont montré une grande satisfaction. Une nouvelle session sous cette forme sera proposée aux adhérents en 2026 en zoomant cette fois-ci sur la lutte antipollution sur le littoral.
Afin de faciliter la participation de toutes les collectivités, Vigipol a **participé à hauteur de 30 % des frais** de formation.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

Démarches Infra POLMAR

Suite à une refonte des outils Infra POLMAR en 2024 (création d'un **guide** destiné à la formation, refonte du **plan Infra POLMAR** opérationnel), l'année 2025 a été consacrée à :

- **Finaliser les plans de secours des démarches en cours** : exercice de validation du dispositif pour Belle-Île-en-Mer, présentation des outils pour Lannion-Trégor-Communauté
- **Entretenir la vigilance** : organisation d'un exercice "Gestion de l'alerte et mesure d'urgence" et un atelier "Conduire les opérations de lutte" avec intervention du Cedre pour Morlaix Communauté

Démarche POLPORT – Fin de l'expérimentation

- **Début 2025** : Finalisation d'un plan de secours type en cas de pollution dans un port
- **Juin 2025** : Adaptation du plan de secours type au port régional de Le Palais (Morbihan)
- **Septembre 2025** : Présentation du plan aux référents de la Région Bretagne (Direction des ports, antenne portuaire du Morbihan) et au maître de port
- **Fin 2025** : Réflexion avec le Conseil régional de Bretagne pour le déploiement sur les autres ports régionaux de petite taille

Préparation des acteurs en charge de la gestion de la faune polluée

Dans le cadre de son partenariat avec la LPO France et avec le soutien de la région Bretagne, Vigipol mène depuis 2022 des actions en vue d'optimiser la prise en charge de la faune polluée en cas de pollution maritime menaçant ou impactant le littoral breton.

Suite à un exercice organisé fin 2024 avec l'ensemble des structures impliquées dans la gestion des alertes et la prise en charges des oiseaux en détresse sur le littoral breton (SOS Faune sauvage Bretagne, LPO France, LPO Bretagne, 4 centres de soins, ACMOM, Réseau national des centres de soins de la faune sauvage, Cedre et Vigipol), un réseau a pu se mettre en place favorisant le partage régulier d'infos. En 2025, Vigipol a coordonné la poursuite de ces actions en élaborant avec eux un plan d'actions sur la base des retours d'expériences et des besoins ciblés.

Vigipol accompagne les collectivités pour les aider à intégrer le risque de pollution maritime dans leurs procédures de gestion de crise et les aide à entretenir la vigilance de leurs élus et agents impliqués.



Chiffres clés

46 collectivités bénéficient d'un accompagnement personnalisé :

- 42 communes littorales
- 3 EPCI
- 1 région



Avec le soutien financier de la Région Bretagne

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

INTERVENIR

Chaque pollution est un cas particulier en fonction de sa nature, de son origine, de ses enjeux, de la période de l'année, etc. Comment limiter au mieux les conséquences pour la collectivité et le territoire ?





Échouement d'un Life Boat à Molène, Février 2025

En février 2025, l'île de Molène a été confrontée à un échouement inhabituel : un canot de sauvetage à chute libre, tombé du cargo libérien *DZ YANTAI*, a été retrouvé sans occupant sur son littoral. L'embarcation, insubmersible et mesurant près de 7,5 mètres de long, a été rapidement **remorquée par la SNSM** puis **amarrée dans le port** de Molène. Informé en mars par la commune, Vigipol s'est mobilisé pour **accompagner Molène et la Région Bretagne** dans la gestion administrative et opérationnelle de cet objet flottant atypique. Durant plusieurs mois, l'armateur basé à Hong Kong et son assureur, via leur agence à Marseille, ont recherché une solution de valorisation, explorant notamment des pistes de don auprès de centres de formation maritime. Parallèlement, la SNSM et la commune ont émis des factures pour le remorquage et l'occupation du domaine portuaire, dont une partie a été réglée au printemps. Face à l'absence d'issue concrète, la Région Bretagne, conseillée par Vigipol, a adressé **plusieurs mises en demeure** afin de faire avancer le dossier. Finalement, en juillet 2025, le canot a été **transféré à Brest pour démantèlement, aux frais de l'armateur**, clôturant ainsi cet épisode singulier.

Échouement d'une bouée houlographe à Landunvez, Février 2025

Dans le cadre de sa **revue de presse quotidienne**, Vigipol a pris connaissance de l'échouement d'un **objet flottant non identifié**. Celui-ci a été découvert une première fois sur la plage de Plounéour-Brignogan Plages, couvert d'anatifes prouvant d'**un long séjour dans l'eau** à la dérive. Son origine et sa nature restaient alors inconnues. L'objet est finalement reparti par la marée et a été à nouveau repéré sur la commune de Landunvez **par un vigipolite**. L'objet qui semblait être une **bouée océanographique** plus ou moins connectée (présence de composants électroniques) s'est bloquée dans les rochers et s'est disloqué progressivement. Les autorités concernées ont été informées et les débris notamment électroniques ont finalement été récupérés par la gendarmerie maritime après audition du découvreur. Le reste de l'objet est reparti avec les courants.

Des recherches complémentaires ont permis d'établir que la bouée provenait de l'Ocean University of China. Il s'agissait d'un **instrument scientifique installé au cœur de l'océan Arctique** durant l'été 2018 et dont les transmissions avaient cessé en 2019. La bouée aura **dérivé près de cinq ans sur environ 5 000 km** avant d'atteindre nos côtes..

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

Incendie d'un bateau de plaisance et échouages de débris sur plusieurs communes du Morbihan, Septembre 2025

Le 23 septembre 2025, Vigipol est alerté de l'incendie d'une vedette dans le chenal d'accès au port de La Trinité-sur-Mer. Dès l'activation des secours, un appel à la vigilance a été diffusé auprès des communes de La Trinité-sur-Mer et Saint-Philibert, afin d'anticiper un éventuel arrivage de débris. Les gardes du littoral ont été mobilisés pour réaliser une mission de reconnaissance qui n'a révélé aucune pollution immédiate.

L'épave ayant coulé à proximité des parcs ostréicoles, son positionnement a été répertorié sur Nav&Co, et Vigipol a conseillé les communes sur les actions et communications à adopter auprès des usagers du littoral.

Cinq jours après, des **échouages de fragments noirs à odeur d'hydrocarbure** ont été signalés sur une plage de Locmaria (Belle-Île-en-Mer). Grâce au dispositif de communication préétabli, l'information a été rapidement transmise aux élus insulaires. L'origine maritime a été rapidement envisagée et des échantillons ont été adressés au Cedre pour analyse. Selon le CROSS Corsen, ces fragments avaient un possible lien avec les débris liés à l'incendie de la vedette à La Trinité-sur-Mer. Vigipol a donc rapidement relayé l'information aux communes concernées en leur conseillant de réaliser des missions de reconnaissance.

Les investigations ont confirmé que ces débris, composés de balsa issu de la coque du catamaran sinistré, provenaient bien de l'épave retirée le 30 septembre. Quelques échouages résiduels ont suivis, dispersés ensuite par les grandes marées.

29 interventions



Paraffines sur la pointe Finistère, Novembre 2025

Le 27 novembre, Vigipol a été informé de la présence de **petits morceaux blancs friables** échoués au Conquet. Dépourvus d'odeur mais présents en quantité dans la laisse de mer, un échantillon a immédiatement été prélevé et une demande d'analyse a été transmise au Cedre. Dans les jours suivants, de nouveaux signalements parviennent à Vigipol : le 29 novembre à Plouarzel et Ploumoguer, où l'observateur évoque une substance ressemblant à de la paraffine en raison de son toucher lisse ; le 30 novembre à Cléder, où les morceaux sont décrits comme très friables, se désagrégeant dès que l'on appuie dessus ; les 1er et 2 décembre à Ploudalmézeau, avec un même aspect évoquant de la paraffine ; puis le 3 décembre à Landéda, et de nouveau le 10 décembre à Ploudalmézeau.

Grâce aux contributions de ces cinq personnes, les analyses effectuées le 2 décembre ont révélé qu'il s'agissait d'un produit de type oléfine, correspondant à une **paraffine insaturée**. À l'issue de ces résultats, une nouvelle campagne d'information a été adressée aux cinq communes concernées afin de les tenir informées de la nature du produit et de la situation.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

FÉDÉRER

Fédérer au-delà des clivages politiques est le fondement de Vigipol. Son utilité, confirmée par l'histoire, reste pleinement d'actualité : agir ensemble, partager les expériences et de parler d'une seule voix sont la clé pour les collectivités et l'ensemble des acteurs concernés.

10 nouveaux adhérents

1 nouveau partenaire



10 nouvelles collectivités adhérentes

- **Finistère** : CC du Pays de Lesneven et de la côte des Légendes
- **Manche** : Port-Bail sur mer, Barneville-Carteret, Les Moitiers d'Allonnes, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Georges-de-la-Rivière, Surtainville, CA Le Cotentin
- **Morbihan** : Saint-Gildas-de-Rhuys, Billiers

Relations avec les autres acteurs impliqués et/ou concernés par les pollutions maritimes

- **Participations aux Commissions Mer & Littoral**
  + 2 en Pays d'Auray-Pays de Vannes
  + 3 en Baie de Saint-Brieuc
  + 3 en Pays de Morlaix
- **Échanges** avec le SyMEL et l'Association des Ports d'Intérêt Patrimoniaux
- Participation à la Conférence Régionale de la Mer et du Littoral (CRML) Région Bretagne sur le projet de volet stratégique de façade maritime Nord Atlantique Manche Ouest
- **ANSEL** : don de deux jeux pédagogiques en bois et de la plateforme de signalement Ocean Plastic Tracker
- **Participation à deux événements clés** : "Assises citoyennes de la mer et du littoral" sur le nautisme de demain et conférence Seatrackbox "L'innovation au service de la protection des océans" sur les conteneurs perdus en mer

International

- **Échanges avec l'OSRL (Global Oil Spill Response, Preparedness & Training)** et invitation à participer à l'ITAC 2025 au Cedre à Brest, un forum international pour le partage de connaissances et l'échange d'informations en la matière.

Partenariats

En 2025, Vigipol a poursuivi le développement de ses partenariats afin de renforcer l'efficacité des actions en faveur de la protection des littoraux face aux pollutions maritimes. Un nouvelle convention a ainsi été établie avec la Délégation Bretagne du Conservatoire du Littoral. Réseau d'une soixantaine de gestionnaires d'espaces naturels, ce partenariat permettra de coopérer pour la prévention, la gestion et la sensibilisation aux risques de pollution maritime et de renforcer la résilience des territoires littoraux face aux menaces environnementales.

Parallèlement, les collaborations ont été poursuivies avec nos partenaires.

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES LITTORAUX

- Démarches communes face aux arrivages massifs de biomédias verts en Finistère : **dépôt d'une plainte** et diffusion d'un **communiqué de presse conjoint**
- Collaboration dans la préparation d'une **audition de l'ANEL à l'Assemblée nationale** sur les pertes de granulés plastiques industriels (GPI) : réalisation par Vigipol d'une synthèse des évolutions réglementaires en la matière, réponses au questionnaire de l'Assemblée nationale transmis à l'ANEL dans le cadre de la proposition de résolution européenne portant sur le futur règlement visant à prévenir les pertes de GPI.

Avec le soutien financier de la Région Bretagne

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

- Élaboration conjointe d'un **Guide "Faire face à une pollution maritime sur le littoral"** distribué aux participants du 44e congrès annuel de l'ANEL et mis en ligne sur les sites internet des deux structures, permettant ainsi une diffusion large de cet outil pratique à destination des collectivités littorales.



CENTRE DE DOCUMENTATION, DE RECHERCHE, D'EXPERTISE sur les pollutions accidentelles des eaux

- Intervention du Cedre en réunion du Pool Experts afin d'échanger sur les possibilités de collaboration en cas d'événement de pollution, notamment pour renforcer l'analyse des risques
- Travail conjoint sur la création d'outils pédagogiques autour des pollutions maritimes, avec des échanges préparatoires réunissant enseignants et éducateurs à l'environnement.
- Intervention conjointe lors d'un atelier organisé sur le territoire de Morlaix Communauté dans le cadre de l'entretien de la vigilance sur la conduite des opérations de lutte
- Organisation conjointe d'une formation au Cedre dédiée à la lutte antipollution en zone portuaire spécifiquement conçue pour les adhérents de Vigipol
- Information systématique du Cedre en cas de signalement de pollution et diffusion des informations techniques sur les risques identifiés et les recommandations opérationnelles.


© Cedre

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT BRETAGNE

- Intervention de FNE Bretagne lors de la **Rencontre Annuelle #3 des Vigipolites** à Pleubian apportant son expertise associative et son retour d'expérience sur la mobilisation citoyenne autour des enjeux littoraux.
- Participation de Vigipol à la **Formation « Sentinelle de la Mer »** au Conquet pour y présenter les bonnes pratiques de détection, de signalement et de qualification des pollutions maritimes, soulignant ainsi la complémentarité des réseaux et des dispositifs de veille sur le littoral.
- Échanges réguliers de signalements qui a permis aux deux structures de traiter efficacement les situations relevant de leurs compétences respectives.



LPO FRANCE

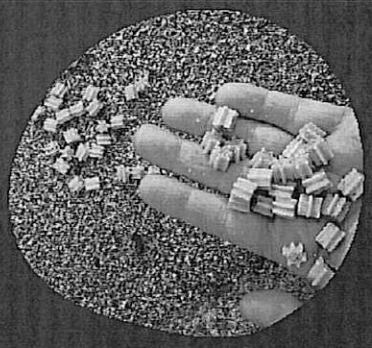
- Campagne de communication de Vigipol auprès de ses adhérents afin de soutenir la LPO dans la **recherche de bénévoles rapatrieurs** (affichage sur les stands, mailling et publications sur les réseaux sociaux)
- Organisation par Vigipol du **retour d'expérience à froid de l'exercice ALCASO**, organisé en novembre 2024, aux côtés de la LPO France.
- Élaboration d'un **plan d'action stratégique commun** visant à renforcer la coordination, les protocoles d'intervention et la montée en compétence des acteurs mobilisés pour la gestion de la faune polluée en cas d'événement impactant le littoral breton.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

DÉFENDRE

La défense des intérêts des collectivités est, depuis sa création, le fondement de Vigipol : faire reconnaître les intérêts légitimes des collectivités et les difficultés concrètes auxquelles elles sont confrontées, faire reconnaître la responsabilité du pollueur et obtenir une juste réparation des dommages.



Chiffres clés

- Un dépot de plainte
- 21 articles d'actualités juridiques

Dépôt de plainte pour pollution aux biomédias verts, Janvier 2025

Fin novembre 2024, d'importants échouages de **biomédias verts en forme d'étoile** ont été signalés sur plusieurs secteurs du littoral du Finistère. Face à l'ampleur du phénomène, l'ANEL et Vigipol ont décidé de **porter plainte contre X** afin d'en déterminer l'origine. Utilisés comme supports de colonisation dans les biodigesteurs mobiles, ces biomédias peuvent provenir d'installations terrestres ou, potentiellement, de certains navires. Les analyses conduites en décembre 2024 par le Cedre ont mis en évidence une **composition en polyéthylène**, un plastique très persistant et nocif pour les milieux marins et côtiers.

Dès les premiers signalements de l'association Ar Viltansoù, Vigipol a alerté les acteurs locaux de la situation : Parc naturel marin d'Iroise, services de l'État et collectivités. Une alerte a été diffusée auprès des communes adhérentes, et une campagne nationale menée avec Surfrider Foundation a permis de recueillir de nombreuses données de terrain.

Début janvier 2025, et au regard de l'ampleur, une **action conjointe entre l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) et Vigipol** a été engagée pour défendre les collectivités littorales touchées, renforcer la traçabilité des pollutions plastiques et prévenir la répétition de tels épisodes.

Au total, entre le 25 novembre 2024 et le 31 décembre 2025 **6 043 biomédias** ont été collectés sur **16 communes**, dont 4 464 à Plouzané (29).

Épaves sur le littoral : démonstration de la nécessité d'un accompagnement dès les premiers signaux de pollution

La gestion des épaves illustre pleinement la **complexité des situations** auxquelles les collectivités peuvent être confrontées, comme le montrent deux dossiers suivis en 2025. À Plouezoc'h (29), l'épave du *Forward*, un voilier de 9 m échoué depuis avril 2025, a rapidement révélé l'enchaînement d'enjeux techniques, juridiques et environnementaux. Malgré l'identification du propriétaire et une **procédure de mise en demeure** initiée par la DDTM 29, l'inaction du propriétaire a entraîné la **dégradation progressive du navire** : coque éventrée, dispersion massive de déchets, mobilisation des riverains et pollution croissante dans une zone Natura 2000. L'absence de traitement rapide a finalement transféré sur la commune la responsabilité de gérer les déchets échoués sur son territoire dans une zone peu accessible. L'épave n'a été retirée qu'en décembre, dans l'urgence.

À Pleubian (22), le déplacement par la commune de cinq épaves situées sur le domaine public maritime vers un terrain communal a, sans accompagnement préalable, déplacé la compétence et la responsabilité de gestion de ces épaves à la commune, la plaçant en première ligne pour organiser leur démantèlement avec les propriétaires s'ils sont connus et coopératifs.

Ces situations rappellent que le temps aggrave les impacts et les coûts. Elles soulignent surtout l'**importance d'associer Vigipol dès le début** : notre expertise permet d'appuyer les collectivités, clarifier les responsabilités et éviter que des situations maîtrisables ne deviennent problématiques.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE

MÉCÉNAT

Début 2025, Vigipol s'est lancé dans la **structuration d'une démarche de mécénat** pour élargir le cercle de ses soutiens, accroître son influence et renforcer l'engagement citoyen et collectif autour de la protection du littoral.

Pour **mener efficacement ses missions**, Vigipol s'appuie essentiellement sur des ressources internes issues des cotisations de ses membres. Cependant, face à l'ampleur des enjeux menacés en cas de pollution maritime, Vigipol souhaite **renforcer ses actions** auprès des collectivités, de la population et des activités économiques concernées.

S'adressant aux entreprises et aux particuliers, cette démarche a pour vocation de financer des actions concrètes et d'intérêt général au service des territoires littoraux.

NOS BESOINS

- Des outils pour sensibiliser
- Des expertises humaines à faire grandir
- Des moyens pour agir avec sérénité

Être mécène de Vigipol, c'est

Avant, pendant et après une pollution, nous permettre de gagner en réactivité et en efficacité pour aider les collectivités à protéger la population, l'environnement et les activités.

Donner les moyens à Vigipol de renforcer ses actions en justice environnementale et économique

Participer à la sensibilisation des publics au transport maritime et à ses potentiels impacts sur le littoral

Affirmer ses valeurs et sa responsabilité collective à travers une cause forte et pionnière qui nous concerne toutes et tous



VOS CONTREPARTIES

Selon la nature et la valeur de votre soutien, nous vous proposerons une offre variée de contreparties :

- Affiche Collector de 1992
- Logo/mention sur le site internet de Vigipol avec lien de redirection
- Kit de remerciements
- Invitation aux évènements organisés par Vigipol
- Passeport «VigiMécène»
- Des actions rien que pous vous (journée, atelier de sensibilisation)

Toutes vos idées de soutien sont les bienvenues. Contactez nous !
laurine.lebrun@vigipol.org



Étapes clés

- Une charte éthique
- Une plaquette de mécénat
- Un macaron "Vigimécène"
- Six groupes de travail

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0190-DE











www.vigipol.org
02 96 15 84 90
vigipol@vigipol.org
9, rue Blaise Pascal
22300 - Lannion
6 place de la République
56410 - Étel